

10 septembre 2016

Ce matin, on me convia au déménagement d'un pote et je m'y rendis. Tout conducteur connut la difficulté à garer un véhicule en région parisienne, dans n'importe quelle métropole, tout bien pesé. Pour ma part j'y parvins. De son côté mon ami réserva, auprès de la mairie, deux places de stationnement pour le camion ; des panneaux verticaux et mobiles se destinèrent à recevoir quelques messages, d'ordre indicatif parfois, d'ordre impératif sinon.

Il y eut, à notre époque, un partage entre ce qui fut général, commun à tous ; et ce qui, a contrario, appartient en propre à une ou plusieurs personnes. J'en relevai une occurrence particulière. Procédé répandu, servant à décentrer une méditation par une anecdote. Pour en tirer quelque conclusion supplémentaire. N'importe qui fit de même. Un incident advint.

Afin de comprendre ce que cet incident apporta à la situation, il fallut donner un peu de contexte. On considérait qu'une contribution à un problème était théorique à partir du moment où elle ouvrait à la discussion sur la vérité de ce qu'elle affirmait. Une telle définition est acceptable, et portée par le comité de rédaction de *Questions Théoriques*. Il fait un appel à contribution pour le deuxième numéro de la revue.

L'appel vient aussi avec une clarification de la problématique. Il se donne un thème, *privé/public* en poésie ; et propose un questionnaire que je cite partiellement ici : « Comment votre écriture considère-t-elle les acteurs impliqués dans son processus ? Quelle place leur donne-t-elle ? Comment, par son allure même, cherche-t-elle à agir sur leur condition d'existence, sur leur devenir ? Inversement, pouvez-vous donner un exemple concret concernant la façon dont votre privé est affecté par les interactions nécessaires à votre écriture ? »

Ces questions, et quelques autres, prennent pour condition l'expérience particulière de chaque contributeur : « dans votre pratique », « chez vous », « la perception que vous avez ». Or une caractéristique de votre expérience particulière est qu'elle n'est pas théorique : on ne discute pas de la vérité de son affirmation, car

elle est un fait de l'individu.

On put le dire plus simplement : on ne peut pas affirmer, par exemple, quelque chose du type « Cela est faux, ce n'est pas ton expérience, cela ne correspond pas à ta perception » sauf à se parler à soi-même, sauf à dire une absurdité. La bouche se ferma. Pour permettre la discussion sur la vérité de ce que de vous affirmiez, vous vous détachiez généralement de votre cas ; vous avanciez, par exemple, quelque proposition générale, ou formuliez quelque problème en partage.

Puis il sembla pourtant clair que le point de cette revue fut de vous inviter à porter le débat sur ce qui put valoir pour plus d'un individu. L'invitation, commune au demeurant lorsque l'on interrogeait un écrivain, à le faire *depuis votre pratique* parut donc une injonction contradictoire. Avec un changement par rapport aux circonstances habituelles pour ce type d'injonction. Car elle résonna curieusement avec le thème, sembla un cas précis de la façon dont la question du rapport privé/public se posa à vous. Chacun eut sans doute à concilier une recherche artistique dite *personnelle* et une visée plus large que sa propre personne, visée se manifestant effectivement, pour l'écrivain, dans l'acte de publier.

Il m'apparut cependant possible de visiter cette contradiction. J'y entrai par ce samedi 10 septembre 2016. Une certaine fluidité se manifesta constamment dans la ville. Cela fut bien utile pour limiter les imprévus de la journée. Les collectivités locales régulèrent le trafic. En effet.

Et dans cette paix chacun s'accoutuma à une série d'usages. Ils rappelèrent forcément à tous une occasion, un soir au supermarché, depuis l'une des files d'attente, avec diverses positions, exemples ; l'acquisition d'un automatisme conventionnel pour régler l'accès à une caisse ; la culpabilité accompagnant la participation impuissante à la production massive d'emballages plastiques ; une injonction type « Bloquons les flux ».

Ces diverses ententes reposèrent bien sur une base objective. Pour la circulation urbaine, son fonctionnement reposa incontestablement sur la réduction d'une partie de la mobilité des usagers, leur participation à des usages communs. On appela cela l'espace public, justement. Ce qui fut hors de la sécurité des automobilistes ne concerna pas l'État libéral, selon sa doctrine. L'utilisateur fut une abstraction qui laissa hors de la loi les degrés de liberté de mon ami : demander à quelqu'un d'autre de conduire, charger le canapé en premier, proposer des croissants, exemples. Justement.

Cette compréhension fut donc une opinion relativement répandue et objet ré-

gulier d'une certaine critique sociale. Être libre se représenta (exemplairement, au cinéma) dans l'acte, souvent accidentel et désespérément solitaire, de sortie d'une routine civique bien réglée, et la divergence du héros en fit l'ennemi public numéro 1. Il faisait beau.

Un paradigme de la sortie de route que je décrivis précédemment put être *Reajustment Team*, par Philip. K. Dick, par une hyperbole que d'aucuns qualifièrent de paranoïaque : une administration divine contrôla secrètement les trajectoires des individus, mais un ajustement échoua par accident (un fonctionnaire eut une panne de réveil) et ce matin-là Ed Fletcher saw the fabric of reality split open.

Et des artistes purent éprouver ici une certaine solidarité avec Ed. Car nous eûmes là une résolution du paradoxe de l'œuvre comme trajectoire particulière, mais d'une résonance universelle : quelque chose fut à dévoiler, si bien obscurcie qu'elle put seulement être atteinte par une seule personne, par chance sans doute, au moins conséquence d'une errance. En cela, ce romantisme forma une conception de sa politique comme action restreinte. Conscients de l'homogénéisation efficace des flux que le monde contemporain organisa, certains sentirent bien que leur retrait dans une pratique solitaire les constitua en exceptions de ce régime. Lorsque j'écrivis, put dire un auteur que se plaça en Ed Fletcher dans le partage privé/public, je ne me soumis pas à une logique étatique ou capitaliste, je montrai l'existence d'une ligne de fuite, je m'en émancipai. Localement, mais avec consistance.

Un dictionnaire recueillit quelques définitions. Dans cette conception encore, naquit une forme d'intervention super-individuelle, en quelque sorte ; elle fit de son action singulière un débordement sur un espace commun. S'y opéra un partage propre du concept de *privé* : ce qui appartient en propre ou émana d'une personne (en accord avec sens B.2 et B.5 du TLF) fut maintenant de l'ordre de la singularité éclairante, laquelle sortit de la sphère de l'intimité et de l'ordre strictement personnel (en contradiction avec les sens B.3 et B.4 du même TLF), pouvant éventuellement ouvrir à une adresse universelle, ou éventuellement renouveler les clivages de la communauté humaine (complexifiant ainsi le sens B.1)¹. De sorte qu'il le déplaça vers le partage singulier/général, et travailla aussi cet écart.

1. B. (Par opposition à commun, collectif, public)

1. Dont seuls quelques particuliers purent faire usage.
2. Qui appartient en propre à une ou à plusieurs personnes.
3. Qui eut lieu dans l'intimité, sans public.
4. Qui fut d'ordre strictement personnel ; qui ne concerna pas les autres.
5. Qui émana d'une personne.

Cette position fut relativement familière aux lecteurs. Et admettons effectivement que la singularité d'une œuvre put être un grain de sable dans l'engrenage. Soit. Un autre type de grain de sable nous attendit ce matin, moins subversif sans doute, enrichissant tout de même notre classification.

À quelques minutes de l'arrivée du camion, mon ami vit une voiture sur la place réservée. Deux cartons s'empilèrent contre un mur. Et on espéra trouver, en pure perte, un moyen de contacter le conducteur, son numéro de téléphone derrière le pare-brise ; il avait déplacé les panneaux, et dût donc être pleinement conscient de la sanction. Comme pour accentuer la crise, une carte de stationnement pour handicapé fut apposée de manière visible.

Lorsque l'ami eut pris part à quelques luttes au printemps, dénoncer un invalide aux flics ne fut plus un comportement compatible ; le fut-il jamais. Certains firent l'expérience d'une dissonance entre leurs opinions morales et leur intégration réelle dans la vie sociale. Sa compagne eut un de ses maux de dos qui se classèrent selon la durée ou le mécanisme. Lui voulut croire que le conducteur put apparaître bientôt, après un passage éclair au bureau de tabac.

Je crus encore pouvoir faire appel à l'expérience commune pour me contenter d'une description sommaire de ce genre de dilemme, que chacun expérimenta sans doute un jour, et au moins comme témoin. Il donna souvent lieu à une indécision, un blocage, une remise à plus tard de la décision, l'attente d'être véritablement au pied du mur pour trancher. Seulement le choix n'eut pas grand-chose de ce tragique-là. Des agents patrouillant dans la rue prirent l'initiative. Nulle trahison franche ne fut nécessaire, ils contactèrent la fourrière sans rien demander aux autres acteurs. Ce fut souvent ainsi. J'arrivai d'ailleurs sur les lieux en même temps que le camion d'enlèvement. Le pneu se gonfla.

Le métal brilla. Je me garai plus loin, j'atteins l'immeuble. J'allumai donc une clope avec les autres. Le pote causa au camion sans que je l'entendisse, et je le saluai quand il revint. Je crus tout de suite qu'il eut fait le salaud. À dire vrai, face à mes rires, il ne parvint jamais à faire entendre une protestation : il se tut donc à l'avenir et se convainquit seul de ses circonstances atténuantes. Puis tout ce dont on eut besoin fut de déplacer la voiture sur une place en face. Dès que quelqu'un eut tenté de négocier avec le chauffeur du camion, ce dernier fut catégorique : pas de déplacement, enlèvement, fin de la discussion. Les deux flics attendirent bien plus loin.

Qu'est-ce que vous vouliez discuter avec les gens lorsqu'ils furent de leur em-

ploi. Ils eurent des procédures. Pas créatifs pour une pièce, coincés dedans, et pas sortis, pas commodes. Je vins du Finistère, et vous faisiez autre chose dans les petites villes : appels généraux dans les bars aux alentours, pour trouver le chauffeur de la voiture qui gêna. Vous partiez du point des gens, de vous tous, que rien d'essentiel ne divisa.

Le pote s'étonna, en silence, que nous n'eussions pas une perception plus aiguë de ce genre de geste (dit solidaire). Au lieu de cela, il sembla effectivement que notre perception s'accrocha à ces circuits décrits plus tôt, aménagés par notre travail, notre mairie, notre réseau de distribution, et que nous empruntâmes, résignés, souvent, ou que nous affrontions parfois.

* * *

À ce point du récit, je me permis un aparté ; je pris maintenant sur moi de re-saisir le questionnaire de *Questions Théoriques* à partir de son étonnement. Une réserve tout d'abord. Il ne fut pas évident que ce questionnaire s'adressa à moi. Certes, j'eus jadis une pratique d'écriture, que je montrai dans le cadre d'un spectacle² ; mais cette pratique fut en sommeil depuis quelques années. Je fus aussi plume dans une mairie ; et aujourd'hui, je réalisai des films qui durent circuler de main en main, faute de diffuseur, je pus partir de ces particularités. De toute façon, à la lumière de cet épisode, il apparut que la seconde personne du pluriel put s'entendre, dans votre questionnaire, en trois sens.

En première approche, je pus lire « Tu écris, pourquoi publies-tu ? », et ma réponse put consister à expliquer pourquoi je cherchai à substituer, au partage privé/public, une variation du partage singulier/général, comme indiqué plus tôt. Ce fut certainement le premier réflexe de bon nombre d'entre nous, à juger par la teneur des nombreux entretiens d'artistes publiés sur nos divers sites.

Je pris ensuite en compte l'injonction de la méthode théorique, qui voulut que je produisise une réponse dont vous pûtes discuter. Je pus saisir ce vous collectivement : « vous, les artistes de tel ou tel genre, pourquoi montrez-vous votre travail au public ? » avec l'idée d'une appartenance de son *je* à ce *vous comme cité*. Séparation partie/partie, qui put se spécialiser en syndicat/patronat dans un autre contexte, et qui ici se comprit depuis l'intégration de ma pratique dans ce que l'on put nommer le cinématographe (R. Bresson) ; la façon dont je la conçus ; les éléments que je tentai de généraliser à cette cité entière.

2. http://www.menagerie-de-verre.org/rub/residences/residences_fiche.php?id_residence=79

Au passage, il fut juste de noter qu'un tel rapport de l'individu au collectif passant par la partie, loin de s'inscrire systématiquement dans une unanimité sclérosante, sut s'inventer, entre autres, des usages langagiers spécifiques. Une brochure féministe sur la sexualité³ exemplifia une telle création. L'auteur illustra ses propos par des récits de son expérience intime, à la première personne ; seulement ce *je* rompit sa cohérence, énonça des contradictions factuelles, et il ne fut alors plus celui d'une unique personne, mais celui d'un groupe de témoins. Procédé similaire dans *Army* de Jean-Michel Espitallier : le soldat narrateur devint un collage de coupures de presse, et sa personne rendit compte des poétiques d'un grand récit particulier.

Les relations sociales explosèrent. Et autrefois. Elles ne furent plus réduites, dans l'Italie des années 70, au métier. Limites de l'organisation du travail, que les richesses de la vie commune débordèrent. Refus de l'emploi. Les expériences autonomes eurent ensuite en L'Orda d'Oro un récit à plusieurs voix, elles aussi. Vous ne participâtes pas à ce texte. Pas directement. Ce fut tout de même un autre exemple.

Resta le troisième sens annoncé. Car la seconde personne du pluriel put y désigner un groupe aux contours moins précis, découpé, justement, dans ce débordement des sources vives que l'autonomie pointa du doigt. Précédemment j'eus dit le peuple, à défaut de meilleur terme. Le bar contient des gens. Dès que moi-même, ou d'autres, que la ligne entre écrivains professionnels et lecteurs ne sépara pas, nous eûmes réfléchi au questionnaire, le sens en fut nécessairement déplacé. Car il leur fallut comprendre ce que « vous publiez » put bien vouloir dire dans notre cas. Votre cas, mettons.

On put discuter de la productivité de ce déplacement. Il vous plaça plus loin des textes massivement lus, ou simplement asymétriquement diffusés, et dans un espace où vous écrivîtes avant tout avec votre entourage immédiat. Dans cette compréhension, il y eut par ailleurs des modes de diffusion qui en premier lieu se différencièrent des modes institutionnels (revues, éditions, lectures publiques) par la nature de son public (taille, catégorie sociale, relation à l'auteur) ; blogs, facebook, twitter, instagram, exemples. Cependant, comme pour la séparation partie/partie, d'autres usages existèrent, moins asymétriques, plus spécifiquement liés à ce troisième partage.

On put dire qu'elles s'illustrèrent alors par ce problème de visibilité auquel le pote songea. Vos pratiques ne furent effectivement pas visibles, parce que mal sai-

3. http://infokiosques.net/lire.php?id_article=665

sies par dans les écritures institutionnelles (statistiques, lois, découpages disciplinaires, branches syndicales), lesquelles tendirent à les disperser. Elles se glissèrent dans les blancs. Pour ces raisons, on put adéquatement les nommer pratiques minoritaires.

Ainsi *la table de Kamélia*, telle que décrite par C. Hanna dans le texte du même nom. Ce collage fut créé par une élève pour nourrir sa confrontation avec l'institution scolaire, et orienter sa défense. Sa fonctionnalité stratégique s'éclipsa lorsqu'il fut cité dans une exposition ; on l'interpréta massivement comme représentation de l'environnement culturel d'une collégienne.

On put comprendre qu'il fallait casser une certaine perception des œuvres comme représentation. Mais on conclut tout aussi bien que la fonctionnalité du collage était jadis inséparable de son front de lutte ; et que, dans l'espace de l'exposition, on put chercher une façon autre, singulière aussi, quoique forcément différente, de se mettre à la hauteur de ce point de réel.

Peut-être cette fracture signa-t-elle la spécificité de ce troisième point de vue : l'exposition publique mit en péril le fonctionnement de vos dispositifs. Ils eurent cette fragilité. Ils purent bien sûr souffrir de la soumission aux catégories esthétiques bien instituées, comme la table de Kamélia ; mais aussi, associés au nom propre d'un artiste, être sujet à l'appropriation d'une culture populaire ; ou encore, désactivés dans l'espace pacifié de l'art, être complice d'une dépolitisation. L'idée essentielle, au bout du compte : dans un lieu quotidien et proche, les acteurs purent bousculer la direction des interactions ; en un espace de diffusion, asymétrique, comme la publication ou l'exposition, cette puissance baissa.

La perception d'une pratique minoritaire put aussi encourager sa répression. Une loi contre la fraude dans les transports en commun pénalisa le fait d'avoir signalé la présence d'un contrôleur. La récente visibilité médiatique de certaines pratiques de luttes (défense collective, médecins) accrut la vigilance. Certains usages gagnèrent à rester confidentiels.

En somme, de ce point de vue, le « pourquoi publiez-vous ? » se traduit en un « pourquoi mettez-vous en péril le fonctionnement de vos pratiques ? » et demanda à rendre compte d'un prolongement esthétique qui n'eut pas une perte pour simple effet.

Puis le conducteur arriva en courant. Il parut en pleine forme, quoiqu'un peu paniqué. Nous restâmes à l'écart lorsqu'il eut rejoint les flics. Il y eut une surprise. Quelqu'un émit l'idée que sa carte valut pour un membre de son entourage.

La lumière éclaira. Un arrangement se dessina bientôt, qui lui fit payer le déplacement du camion et l'amende, puis l'enjoignit de déplacer sa BM. Il se dirigea vers un distributeur pour retirer du liquide. Ses chaussures furent plates. Dans le secret de notre cercle, quelqu'un fit part de son mépris.

Il n'y eut certes pas à culpabiliser pour cela. Ce fut clair un temps. Une autre personne dit : pas de mépris. Les temps furent rudes. Vous eûtes tous besoin de vous aménager des écarts. Ainsi chacun d'entre vous se débrouilla comme il put. Pas de civisme. L'homme déplaça son véhicule plus tard, s'excusant un peu fausement. Ailleurs, une retenue dans la manière de penser et de parler de soi fut la modestie.

Et, dans votre causerie, une forme de vie populaire continua à se deviner, qui ne laissa pas parler les polices pour elle. Rien de bien révolutionnaire, à Brest ou ailleurs, vous y participâtes parfois. Il n'y eut pas trente-six moyens d'y être fidèle, le seul fut de suivre cette justice, et pas besoin de promesse préalable.

Un usage hétérodoxe de cette fidélité exista parfois. Un briquet servit à décapuler une canette. Il y eut donc exemple d'un tel usage. Une pratique minoritaire eut de prime abord illustré, dans l'exposition conceptuelle, un système de trois partages. Curieusement. Une seconde manière de faire s'éclaira dans les paragraphes qui suivirent.

* * *

Pour toute introduction, je me permis un détour. Cinématographique (pour prendre mon biais). Il y eut un film de John Ford que j'évoquai régulièrement. Il s'appela *L'Homme qui tua Liberty Valance*. Soudain Ransom Stoddard (James Stewart) arriva à Shinbone. Et le jeune juriste fit face au truand Liberty Valance. Tom Doniphon (John Wayne), tout en moquant le légalisme de Stoddard et son manque d'habileté au tir, le protégea contre les coups de sang de Valance. Seulement un soir il ne fut pas entre eux, et Stoddard tua Valance en duel.

Le dénouement du duel fut évidemment une surprise. Le film l'expliqua plus tard : Doniphon parvint dans l'ombre à tirer avant les deux autres, il l'avoua à Stoddard lorsque ce dernier, écœuré, eut hésité à se retirer de la course au sénat (dans laquelle on l'engageait comme héros). Malgré son aversion pour la violence, il retourna se faire élire. Il endossa la légende pour toujours : « Rien n'est trop beau pour l'homme qui tua Liberty Valance », lui dit un employé de train

dans la dernière scène. J'ajoutai : « sois sûr d'avoir voulu ce qui t'est arrivé », le trouble se lut sur le visage de Stoddard.

Cette injonction se fit entendre chaque fois que l'on parla pour moi.

Un procédé similaire se manifesta aussi à la 53e minute du *Week-End* de Godard. Il filma le visage d'un éboueur arabe disant « mon frère noir va vous dire ce que je pense » et mangeant son sandwich, son frère devenant hors champ la voix de sa lutte. Un procédé symétrique suivit, et « mon frère arabe va parler pour moi », le collègue noir mangea son sandwich, et l'autre expliqua la position tactique des noirs américains.

Un dernier cas suscita ici notre intérêt pour ses effets après publication. Le petit Grégory mourut. L'affaire fut un modèle de feuilleton médiatique. L'une de ses péripéties fut l'inculpation de la mère, Christine, sur une des analyses graphologiques des lettres de menaces que la famille recevait. Marguerite Duras écrivit un article dans *Libération*. Elle y parla pour une mère que la violence de la quotidienneté domestique avait conduite à l'infanticide. Christine V. innocente qui peut-être tua sans savoir comme moi j'écrivis sans savoir. Ce fut scandaleux. L'inculpée s'en indigna bien sûr. Quelqu'un cita Roland Barthes sur l'affaire Domini : « voler son langage à un homme au nom même du langage, tous les meurtres légaux commencèrent par là. »

Nous dûmes à Léna Balaud, philosophe agricultrice, un concept d'*hétérologie*. Elle proposa un prolongement politique à cette curieuse pratique de parler ou d'agir pour l'autre. Elle reprit pour cela l'analyse de Jacques Rancière dans son texte *La Cause de l'Autre* : les étudiants français se détachèrent d'une identité française qui réprimait en leur nom une foule algérienne, rejoignirent ce combat, tandis que ce peuple algérien se réidentifia à sa culture propre dans sa lutte pour l'indépendance, à contresens des premiers ; et ce malentendu provoqua quelques irritations, mais ne compromit nullement la vitalité de l'alliance, il fertilisa bientôt sa créativité politique.

L. Balaud en tira d'ailleurs une proposition pratique : peut-être exista la possibilité que les retraités occupassent des centrales nucléaires, que des chômeurs protestassent contre l'expulsion des migrants à Calais, qu'un sans-papier portât la parole du droit à l'avortement.

Ce fut alors une expérience assez commune que de voir un proche reformuler sa pensée, ses désirs ou sa volonté, sans s'y reconnaître par ailleurs tout à fait, intrigué. La littérature nous apprend aussi à nous entendre dans la voix d'un autre,

et à réagir à cette reconnaissance.

On put comprendre ce dispositif hétérologique comme un décentrement de ce que fut une conversion. Il fallut lire Luc V 27-28 : Jésus sortit, et il remarqua un publicain du nom de Lévi, assis au bureau de péage, et il lui dit : Suis-moi. Et, quittant tout, se levant, il le suivait. Cet homme providentiel, source singulière de bouleversements, n'eut plus d'existence. Puis, lorsque l'idée de messie eut disparu, nos virages dépendirent bien plus de ce que chacun put suivre d'un être quelconque de son entourage : une philosophe, un incident ou un ami. Nous déchargeâmes d'ailleurs un sommier à deux.

Notre pari fut que la publication d'un dispositif hétérologique se rendit compatible avec le sort d'une pratique minoritaire. Celle, infrapolitique, de ce 10 septembre, pour mon ami et moi. La pratique y fut moins illustration, objet d'analyse, terrain d'étude, ou stimulation pour la saisie intellectuelle d'un problème théorique, depuis une position d'analyste détachée de la situation (un laboratoire) ; que maillon d'une chaîne, conséquence particulière, incorporation locale dans une intervention, appelant un coup supplémentaire.

L'abandon du laboratoire fut peut-être notre prix pour que la diffusion d'un texte ne fût pas une pure asymétrie. Être certains de vouloir ce qui nous arriva par l'acte de publier, comme M. Duras et Christine V. durent en subir l'épreuve, toutes proportions gardées.

* * *

Dans la défense de romanciers polémiques, on entendit souvent qu'il ne fallait pas confondre écrivain et narrateur. Ce fut sans doute un peu vrai. Nous y vîmes en tout cas la fonction policière du nom de l'auteur : de ce qui fut dit, il fallut bien que quelqu'un assumât la responsabilité pénale, si cela fut jugé utile. D'un autre côté, des pratiques minoritaires, il n'y eut rien à tirer de sensé, paraît-il : pour notre police, ce qui s'en dit fut une absurdité, laquelle refléta l'inconséquence de ceux qui agirent en fonction ; absurdité ayant justifié leur répression, une fois leurs raisons disqualifiées. Beaucoup d'entre nous affirmèrent ne rien vouloir lâcher sur une certaine liberté d'expression ; une exigence réelle dans cette résistance supposa de ne pas suivre cette inférence policière. Du calme.

Pour établir notre autonomie, il n'y eut pas de moyen plus simple : lorsque l'on eut mis des mots dans nos bouches, relever les erreurs. Quelqu'un se trompa donc forcément lorsqu'il fit l'analyse du paragraphe précédant. Nous pûmes continuer, après avoir admis que ces propos-là ne furent pas entièrement justes, un peu

toutefois. Resta à vouloir tenir notre assemblage quand même.

Être pleinement fidèle au 10 justifia l'ambition d'une exigence maximale. Il y eut une hypothèse initiale, que je pus reformuler : quiconque défendit une réelle liberté d'expression ne supposa aucune irrationalité au délinquant, si l'on jugea délinquant celui qui tint, avec consistance, une pratique minoritaire. Je ne pus pas être celui qui formula cette hypothèse, pas exactement. Il fut à moi de corriger. Mais un incident advint.

Le déménagement se poursuivait, tous ceux qui avait aidé rentrèrent chez eux. Mon ami s'installa, défaisait ses cartons, s'asseyait. La rue était bordée de bâtiments dehors ; le bruit des travaux publics s'entendit.

On remarqua le calme. Le temps passa, j'étais parti. Ce jour-là, le ressenti de mon ami fut partiellement intime ; moins opaque que le mien, mais pas transparent non plus, évidemment. Il ressent une gêne à la base d'un doigt blessé. La paupière se rabattit sur l'œil. Si je ne fus pas témoin de tout cela, d'autres choses me furent cachées. Par exemple, il ne m'avait pas fait part d'une action dont il eut connaissance, même s'il pensa qu'elle put raviver mon éthique du 10 ; il jugea cette proposition-là comme trop intrusive dans ma vie de jeune père. Il décida pour moi, en somme ; ce fut souvent ainsi.

Sa bibliothèque contient des livres, il accorda bientôt une attention particulière à ses sens. Il se pencha trop sur sa chaise. Une nuque se situa immédiatement sous l'occiput. Ensuite son souffle reprit. Tout cela ne dura pas ; quelques employés feignirent qu'ils fussent paisibles en arrivant sur leur travail.

Puis sa paume s'engourdit, sais-je. L'intégralité de ce rapport dernier fut de l'ordre de l'expérience individuelle. Or l'efficacité de ce type de récit fut précisément désactivée par une certaine acceptation de la littérature. Il ne se passa rien.

À dire vrai, chacun eut une expérience singulière qui valut la peine d'être racontée. Et ce texte n'engagea que lui. Pour une certaine entente de la diversité de l'offre littéraire, en tout cas. Façon simple d'éteindre tout écrit : le traiter de singulier. De bizarre, en somme ; aucune action ne put embrayer. Topologie discrète, chaque livre fut un point isolé.

Alors des dispositifs décentrèrent. J'en rencontrai deux (la publication d'une hétérologie, la poursuite d'une pratique minoritaire), d'autres apparurent, sans doute. Il importa de signaler qu'ils furent autant les outils d'un sujet, localement, que des hypothèses sur les formes qui purent convenir à notre monde littéraire s'il

voulut s'extraire de sa topologie discrète.

Il y eut sinon des choses que je pus déduire avec confiance. Ce fut ce qu'éprouva mon ami en tapant seul dans son journal, notamment, une fois l'ordinateur posé. Mais il y eut aussi quelques possibilités supplémentaires. Il osa à peine m'impliquer. Je lui demandai, par cette phrase et selon la formule consacrée, de ne pas céder sur son désir. L'injonction ne put venir de moi. Il y eut aussi des faits qu'il pensa sans lien. Sa peau sue sous le bandage.